

LICENCE EN DROIT – 3ème ANNEE

SESSION DE RATTRAPAGE DU SEMESTRE 5

GROUPE DE COURS N° 2

MATIERES RENFORCEES

**DROIT DU TRAVAIL 1
DROIT EUROPEEN MATERIEL
DROIT DES GROUPEMENTS ET DES SOCIETES 1
DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 1**

**JEUDI 20 JUIN 2019
de 14h à 15h30**

Durée de l'épreuve : 1h30

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

➤ **DROIT DU TRAVAIL 1 :**

L'application des conventions collectives sur le contrat individuel de travail : conditions et effets.

➤ **DROIT EUROPEEN MATERIEL :**

Veillez commenter l'extrait ci-dessous, issu de l'arrêt de la CJCE Europemballage et Continental Can C/ Commission, 21 février 1973, Aff. 6/72 :

est « susceptible de constituer un abus le fait, par une entreprise en position dominante, de renforcer cette position au point que le degré de domination ainsi atteint entraverait substantiellement la concurrence, c'est-à-dire ne laisserait subsister que des entreprises dépendantes, dans leur comportement, de l'entreprise dominante ; [...] le problème, évoqué par les requérantes, du lien de causalité qui, à leur avis, devrait exister entre la position dominante et son exploitation abusive, ne revêt pas d'intérêt, le renforcement de la position détenue par l'entreprise pouvant être abusif et interdit par l'article 86 du traité, quels que soient les moyens ou procédés utilisés à cet effet [...] ».

➤ **DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 1 :**

Dissertation :

Nature, développement et limites de la protection juridictionnelle des libertés en France.

➤ **DROIT DES GROUPEMENTS ET DES SOCIETES 1 :**

Les époux associés.



LICENCE EN DROIT – 3^{ème} ANNEE

SESSION DE RATTRAPAGE DU SEMESTRE 5 **GROUPE DE COURS N° 2**

MATIERES NON RENFORCEES

(N'ayant pas donné lieu à TD)

DROIT CIVIL

DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS

DROIT DU TRAVAIL 1

LUNDI 24 JUIN 2019

de 8h30 à 11h30

Durée de l'épreuve : 3h00

- **Traiter chaque matière sur une copie différente.**
- **Coller sur chaque copie les étiquettes correspondant à la bonne matière.**
- **Indiquer sur chaque copie l'intitulé de la matière.**

ATTENTION

**LES ETUDIANTS SONT RESPONSABLES DU NOMBRE DE
COPIES RENDUES QUI DOIT CORRESPONDRE AU
NOMBRE DE MATIERES AJOURNEES**

SUJETS

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

➤ **DROIT DU TRAVAIL 1 :**

Le règlement intérieur et la discipline en entreprise.

➤ **DROIT CIVIL :**

Traitez les deux questions suivantes :

1) La notion de possession.

2) Qu'est-ce qu'un détenteur précaire ? Illustrez vos explications par des exemples. Peut-il prescrire ? (Si oui, dans quel(s) cas ?)

➤ **DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS :**

La notion d'ouvrage public.